

# Mémoire de l'Alliance Sport-Études concernant le Projet de loi n°45

- Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports.

## INTRODUCTION

L'Alliance Sport-Études accueille favorablement le projet de loi 45 sur la modification de la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'assurer la protection de l'intégrité en loisir et en sport. La protection de l'intégrité des personnes est un enjeu prioritaire et capital dans le contexte du sport de haut niveau et nous nous réjouissons de voir que des actions soient faites pour améliorer la sécurité des milieux sportifs.

Nous avons lu avec intérêt le mémoire de Sports-Québec, qui, comme représentant des fédérations sportives provinciales, est à même d'évaluer les impacts plus directs des modifications de la loi. Nous avons aussi constaté l'expertise de diverses organisations qui se consacrent quotidiennement aux questions de sécurité dans les sports, notamment la Chaire de recherche Sécurité et intégrité en milieu sportif et Sport'Aide. Ces mémoires ont pu présenter une mise en contexte intéressante sur laquelle nous ne reviendrons pas. En cohérence avec notre mission et nos interventions dans le milieu sportif, nous souhaitons profiter de l'occasion pour mettre l'emphase sur quelques éléments et rappeler que le sport et l'éducation devraient toujours être orientés et organisés pour faciliter le développement sain et global de la personne.

## L'ALLIANCE SPORT-ÉTUDES

Reconnue et subventionnée par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur, l'Alliance Sport-Études regroupe 49 collèges, le Cégep à distance et 11 universités.

Notre mission est de soutenir la persévérance et la réussite, tant scolaires que sportives, des athlètes québécois de haut niveau qui poursuivent des études supérieures. Plus de 1 600 étudiant(e)s-athlètes provenant de la Ligue de hockey junior Maritimes Québec et 50 fédérations sportives sont inscrits chaque session dans l'un de nos établissements scolaires membres.

Nous créons des collaborations étroites avec les établissements postsecondaires du Québec ainsi que les fédérations sportives provinciales. Le fait d'avoir une personne-ressource dans chacun de nos établissements membres et chacune des fédérations provinciales nous permet de faciliter la communication et la collaboration entre les divers intervenant(e)s.

## IMPLICATIONS DANS LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET D'ABUS

L'Alliance Sport-Études a augmenté son implication en matière de santé mentale des étudiant(e)s-athlètes, entre autres par la création du poste de conseiller en développement global de l'étudiant(e)-athlète en 2021. Depuis, nous sensibilisons le milieu de l'enseignement supérieur et du sport de haut niveau sur les enjeux de santé mentale chez les étudiant(e)s-athlètes. Nous sommes en mesure d'être le pont entre, d'une part, les services scolaires et psychosociaux disponibles dans les établissements d'enseignement, les organisations sportives (plus de cinquante fédérations provinciales, Institut national du sport du Québec, etc.) et, d'autre part, les besoins des étudiantes et étudiants-athlètes. De plus, l'intérêt du milieu de la recherche sur la santé mentale et la violence dans le sport est grandissant et l'Alliance Sport-Études participe au transfert de ces nouvelles connaissances vers les étudiant(e)s-athlètes et les individus gravitant autour d'eux.

Même si les enjeux de santé mentale dans le sport ne sont pas que reliés aux situations d'abus, il reste que ces situations ont assurément un impact majeur sur la santé mentale des victimes et de leur entourage.

## LA CULTURE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Le sport de haut niveau peut être un milieu fermé et difficile d'accès pour les personnes qui n'en font pas partie. La culture qui s'y crée est souvent difficile à comprendre et peut amener des enjeux d'intégrité des participant(e)s. Différents éléments sont à considérer dans le sport de haut niveau :

- + La proximité des relations entre les athlètes;
- + La proximité des relations entre l'athlète et l'entraîneur(e);
- + La position d'autorité des entraîneur(e)s et l'impact de leurs décisions sur la carrière sportive de l'athlète, qui placent ce dernier dans une position particulièrement vulnérable aux abus;
- + La violence encore utilisée pour des objectifs précis (motiver, inspirer, etc.) dans le sport de haut niveau, ce qui demandera à ce milieu d'apprendre de nouvelles façons de faire;
- + Le fait qu'il y ait habituellement un seul centre d'entraînement disponible au plus haut niveau, ce qui fait en sorte qu'il devient alors encore plus difficile de dénoncer sachant que la personne devra rester dans cet environnement par la suite;

- + Dans la majorité des sports, l'atteinte du haut niveau se fait lorsque l'athlète est un(e) jeune adulte, une tranche d'âge particulièrement vulnérable aux enjeux de santé mentale, et les étudiant(e)s-athlètes n'y font pas exception.

## RECOMMANDATIONS

### RECOMMANDATION 1

S'assurer d'impliquer la Chaire de recherche Sécurité et intégrité en milieu sportif (SIMS) et l'organisme Sport'Aide dans la mise en place du projet de loi no 45 afin de profiter de l'expertise de ces deux entités. Nous appuyons d'ailleurs les recommandations faites dans leur mémoire respectif sur la question. Plus particulièrement, tout comme présenté dans les recommandations 7, 8 et 9 de la Chaire SIMS, nous pensons qu'il sera nécessaire d'offrir des ressources aux organismes afin d'améliorer la protection de l'intégrité des participants autant dans la prévention que dans la gestion des situations problématiques.

### RECOMMANDATION 2

S'assurer de bien communiquer, dans tout le réseau sportif et particulièrement dans le sport de haut niveau, le rôle du Protecteur de l'intégrité et les raisons pour utiliser cette ressource.

### RECOMMANDATION 3

Agir en sensibilisation et en prévention. L'Alliance Sport-Études voit les enjeux d'abus dans le sport comme un problème systémique. Nous croyons qu'il faudra considérer que le milieu sportif est dans une période de changement et d'adaptation. On se doit d'accompagner les athlètes, le personnel d'entraînement, les parents et les autres acteurs et actrices du milieu sportif sur les alternatives à certains comportements actuellement utilisés afin de créer un vrai changement de culture.

### RECOMMANDATION 4

Donner un rôle de formation et de sensibilisation au Protecteur de l'intégrité, pour éviter que cette ressource ne fasse que recevoir les plaintes, ce qui selon nous serait une solution incomplète aux enjeux d'abus dans le sport. Ainsi, il pourrait contribuer à un réel changement de culture.